

CAP Opérateur en appareillage orthopédique spécialité orthoprothèse

RNCP : 37486 / Certifinfo : 114799 / ROME : J1411

) Taux de satisfaction :

100%

En 2024

) Taux de réussite :

100%

En 2024 (1 stagiaire)

L'opérateur(trice) en appareillage orthopédique spécialisé en orthoprothèse réalise des appareillages pour des personnes en situation de handicap : appareils de soutien ou de remplacement d'un membre, d'après tracé et feuille de mesures. Pour cela, il/elle met en forme et découpe les matériaux (matières plastiques, cuir, métaux...) et assure l'assemblage par collage, couture ou rivetage. Il/elle effectue le montage des différents éléments, fabrique et pose sangles et courroies puis s'occupe des finitions. Cette formation est idéale pour s'insérer rapidement sur le marché du travail ou obtenir un premier niveau de qualification en appareillage orthopédique. Elle convient parfaitement aux personnes possédant des aptitudes manuelles comme l'habileté, la précision, la minutie ainsi que des qualités d'organisation et de rigueur.

Les points clés



Rythme :

Formation à temps plein

Durée :

650h en centre, 420h en stage

Dates de formation :

Du 01/09/2025 au 30/06/2026
Du 07/09/2026 au 26/06/2027

Finançable par :

Eligible au CPF
Financement personnel
France Travail (ex Pôle
Emploi) Plan de
développement des
compétences des
entreprises Projet de
Transition Pro

Public visé :

Tout public

Tarif :

12,50€/h

La formation



Objectif

Cette formation au CAP Opérateur en appareillage orthopédique spécialité orthoprothèse permet d'acquérir :

- Des savoirs techniques sur les matériaux (le cuir, les peausseries, l'acier, les alliages à base d'aluminium, le bois, les thermoplastiques, les thermodurcissables).
- Des connaissances médicales en anatomie du corps humain (la morphologie, le squelette, les muscles, les articulations), en biomécanique, en pathologie (déformations, malformations).
- Des connaissances en matière d'organisation du travail, de gestion et de sécurité.
- Des savoir-faire pour s'informer, communiquer, réaliser et mettre en œuvre et assurer la maintenance des équipements.

Ainsi, les titulaires de ce CAP sont capables d'exercer l'ensemble des fonctions de fabrication en prothèse-orthèse :

- Réaliser des appareillages pour personnes handicapés (appareils de soutien ou de remplacement d'un membre) d'après un tracé et une feuille de mesures.
- Mettre en forme et découper les différents matériaux utilisés (matières plastiques, cuir, métaux).
- Réaliser un assemblage par collage, couture ou rivetage.
- Effectuer le montage des différents éléments, fabriquer et poser les sangles et les courroies avant de réaliser les finitions.
- Réaliser l'entretien des outillages et des machines.

Contenu

Réalisation d'appareillages orthopédiques (orthoprothèses) (bloc de compétences RNCP37486BC01)

- Interpréter un tracé d'un appareil et fiche de mesures,
- Identifier les différents matériaux utilisés, connaître la mise en œuvre de ces matériaux, identifier toute anomalie dans la qualité des matériaux,
- Préparer et couler les moulages négatifs,
- Mettre en forme les ferrures d'après tracé ou moulage avec les axes déterminés, mettre en forme les matières plastiques (thermoplastiques et thermodurcissables), le cuir les peausseries et les métaux,
- Exécuter les découpes des différents matériaux selon tracé,
- Monter les différents éléments constitutifs pour préparer l'appareil à l'essayage,
- Effectuer certaines retouches portées sur une fiche ou tracées sur l'appareillage,
- Fabriquer et poser sangles et courroies,
- Assembler les cuirs et peaux par collage, couture (main ou machine) ou rivetage,
- Effectuer la finition de différents matériaux,
- Effectuer des réparations courantes.

Communication technique (bloc de compétences RNCP37486BC02)

- Maîtriser les contenus des savoirs associés relevant de la technologie,
- Maîtriser les connaissances bio-médicales,
- Maîtriser la communication graphique (technique, esthétique).

Les personnes déjà titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP) peuvent être dispensées des matières générales :

- Français (bloc de compétences RNCP37486BC03)
- Histoire-géographie-enseignement moral et civique (bloc de compétences RNCP37486BC04)
- Mathématiques et physique-chimie (bloc de compétences RNCP37486BC05)
- Education physique et sportive (bloc de compétences RNCP37486BC06)
- Prévention-santé-environnement (bloc de compétences RNCP37486BC07)
- Langue vivante étrangère (bloc de compétences RNCP37486BC08)

La formation comprend une période en entreprise de 12 semaines.

Débouchés

Cette formation au CAP Opérateur en appareillage orthopédique spécialité orthoprothèse permet de s'insérer dans la vie active en tant qu'opérateur(trice) en appareillage orthopédique spécialisé en orthoprothèse, mais il est également possible de préparer un diplôme de technicien (DT). Le/la titulaire du CAP peut être employé(e) dans une petite entreprise ou dans un atelier artisanal où sa polyvalence est appréciée.

Moyens pédagogiques

- Documents pédagogiques,
- Etudes de cas,
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques et ateliers spécialisés du lycée.

Prérequis :

Maîtriser les savoirs de base en français et mathématiques.

) **Modalités
d'admission**

:

Entretien,
test

) **Nombre de
places :**

2

Reconnaissance des acquis

CAP Opérateur en appareillage orthopédique spécialité orthoprothèse
- Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
(date d'enregistrement : 20/04/2023)

S'inscrire





Contact :

Veisseyre Bruno
bruno.veisseyre@gpi2d.greta.fr

Lieu de formation :

Eliane Mathieu
referent-handicap@gpi2d.greta.fr